

Communiqué de presse

Le Permis de Bonne Conduite sur Internet se modernise



Le quizz « [passe ton permis web](http://www.passe-ton-permis-web.com) » évolue au rythme des usages et législations du web et affiche une nouvelle version visant les jeunes de 7 à 15 ans

Paris, le 15 mars 2011 : De l'encadrement législatif du téléchargement illégal à l'avènement des réseaux sociaux, le monde de l'internet s'est réorganisé en profondeur ces dernières années. Le quizz interactif www.passe-ton-permis-web.com lancé par l'AFA et ses membres en 2006 s'adapte à ces changements et en profite pour renouveler le graphisme et les illustrations du jeu.

Un quizz interactif adapté aux nouveaux usages et devoirs des internautes

La nouvelle version du quizz prend en compte, dans sa question sur le téléchargement, la création d'une Haute Autorité pour la Diffusion des Œuvres et la Protection des droits sur Internet, dite HADOPI, en 2009, et l'introduction d'une réponse graduée en cas de « non-sécurisation de son accès internet ». La possibilité pour tout internaute de transmettre ses courriers non sollicités à la plate-forme « Signal Spam » y est également soulignée.

Trois nouvelles questions permettent en outre de :

- tester la faculté des joueurs à adopter la bonne attitude face **aux contenus choquants** qu'ils peuvent rencontrer lors de leur navigation: le site www.pointdecontact.net, créé par l'AFA en 1998, permet ainsi à tout internaute de signaler un contenu potentiellement illégal rentrant dans l'une des catégories proposées par le formulaire en ligne (pédopornographie, haine raciale, contenus choquants accessibles aux mineurs...);
- rappeler aux jeunes internautes échangeant et partageant des informations sur **les réseaux sociaux** les règles de base à respecter en matière de données personnelles et de liberté d'expression;
- guider les jeunes dans leur choix **d'un jeu vidéo** adapté à leur âge et à leur sensibilité. De nombreux conseils sont disponibles sur le site www.pedagojeux.fr, dont l'AFA est partenaire.

Un permis pour les jeunes de 7 à 15 ans

La cible du quizz a été étendue aux jeunes de 7 à 15 ans, alors qu'elle se limitait au départ aux 7-11 ans. Cela répond notamment au phénomène des réseaux sociaux chez les adolescents qui sont souvent loin de maîtriser tous les enjeux que présentent ces nouveaux espaces de communication à leur disposition.



Des personnages animés pour accompagner les joueurs dans leur parcours

Le graphisme du site a été revu et le joueur peut maintenant choisir, parmi les trois personnages proposés, celui qui le suivra tout au long du test : un garçon, une fille ou un robot proposent questions, solutions, conseils et liens utiles.

Le Permis de Bonne Conduite sur Internet, mode d'emploi

Le Permis de Bonne Conduite sur Internet est un jeu qui invite les jeunes de 7 à 15 ans et leurs parents à vérifier leur connaissance des bons comportements à adopter quand ils naviguent sur internet ainsi qu'à découvrir les principales ressources ou usages d'internet.

Chaque joueur vérifie ses connaissances par le biais de **15 questions** qui le mettent en situation. A chaque question, trois solutions sont proposées, et toute réponse donnée débouche sur un commentaire permettant de savoir tout de suite si la réponse est juste ou fausse, et pourquoi.

Le joueur est invité à approfondir ses connaissances via des rubriques « **En savoir plus** » qui lui proposent des explications supplémentaires ou d'autres sources d'informations.

Tout joueur obtient son « **Permis de bonne conduite sur Internet** » personnalisé s'il répond correctement à l'ensemble des 15 questions. S'il échoue, il est invité à recommencer et peut ainsi relire les explications qui lui permettront de devenir un internaute avisé.

Les réflexes à adopter pour bénéficier sereinement des ressources du net

Les joueurs sont confrontés à des situations qui testent leur capacité à :

- se protéger des virus et des pirates informatiques
- se protéger des spams
- respecter les droits d'auteur
- se protéger des individus malveillants rencontrés sur internet
- se protéger en évitant de transmettre leurs données personnelles
- faire des achats en ligne sécurisés
- signaler les contenus choquants
- utiliser les réseaux sociaux avec prudence
- jouer à des jeux vidéo adaptés en termes d'âge et de contenu
- bien utiliser les ressources du net

A propos :

www.afa-france.com

Constituée en 1997 à l'initiative des principaux fournisseurs d'accès Internet de l'époque, **l'Association des Fournisseurs d'Accès et de Services Internet (AFA)** regroupe les prestataires techniques Internet autour de trois métiers spécifiques: l'accès, l'hébergement et les moteurs de recherche. L'AFA est membre fondateur de **l'EuroISPA** (www.euroispa.org), l'Association des Fournisseurs d'Accès et de Services Internet européenne. Elle gère depuis 1998 le service d'assistance en ligne **Point de Contact** (www.pointdecontact.net) contre les contenus illégaux et est membre fondateur de l'association internationale de hotlines internet **Inhope** (www.inhope.org).



[Visuels disponibles en téléchargements](#)

http://www.afa-france.com/presse_materiels.html
ou sur simple demande par mail ou téléphone

Conception et réalisation du site:

ACODEV
20, rue Charles Baudelaire,
97419 La Possession
☎ : + 262 2 62 44 55 02
www.acodev.fr

Conception graphique :

Markoprod/ Agence de pub
Marc Gebelin
markocreations@gmail.com
☎ : 06 61 83 53 68

Contact presse :

Dominique Choin
@ : dchoin@neuf.fr
☎ : 01 48 00 83 26

Contact AFA :

AFA - Carole Gay
Responsable affaires juridiques et réglementaires
☎ : 01 44 54 86 53